



A Clermont-Ferrand, le mercredi 6 novembre 2024,

A l'attention de :
Me La ministre de la Santé
Geneviève Darrieussecq,
Mesdames et Messieurs de la DGOS,

Madame la Ministre de la Santé,
Mesdames, Messieurs de la DGOS,

Par la présente, nous, représentants du personnel du CHU de Clermont-Ferrand, vous interpellons concernant la situation de notre établissement.

C'est en intersyndicale que nous nous sommes unis pour porter la parole du personnel du CHU de Clermont-Ferrand, afin de porter leurs revendications.

Vous pourrez constater, avec l'ensemble des pièces jointes que ce mouvement s'inscrit contre le projet qu'**impose** notre Direction Générale, de mettre en place des cycles et trames de travail, ainsi que la mise en place du logiciel Chronos.

Sous couvert de vouloir respecter la réglementation, la Direction Générale impose des règles institutionnelles qui dictent plus de contraintes que n'en prévoit la réglementation.

Vous avez été interpellé par la Députée de la 1ere circonscription du Puy-de-Dôme Me Marianne Maximi a ce sujet.

La Députée Maximi, la Députée de la 2ème circonscription du Puy-de-Dôme Christine Pires-Beaune et le Député de la 3eme circonscription du Puy-de-Dôme Nicolas Bonnet ont adressé un courrier à notre directrice générale en date du 5 novembre 2024, que vous trouverez dans les pièces jointes.

Nous rencontrons Madame Marion Canales Sénatrice du Puy-de-Dôme (Auvergne-Rhône-Alpes) le 07 novembre 2024 également sur la situation du CHU de Clermont-Ferrand.

À ce jour, nous avons 15 Services qui sont soit en préavis de grève soit en grève.

Ce mouvement ne fait que s'accroître.

C'est en intersyndicale CGT, FO et SUD que nous vous demandons de stopper notre Direction Générale.

Ce projet engendre la fatigue, altération de nos capacités d'analyse, dégradation de nos conditions de travail, conséquences sur notre santé mentale et physique, sur nos familles, tout cela impactant une prise en charge non sécurisée des patients.

Malgré nos interpellations, la direction refuse la garde de nos rythmes de travail actuel. Rythmes qui nous permettent de travailler avec des cycles respectueux de notre sécurité physique et psychologique, de concilier notre vie privée avec notre vie professionnelle, et par-dessus tout nous permet de prendre soin des patients et de leurs proches, dans le respect et la sécurité qui leur est due. L'intersyndicale du CHU de Clermont-Ferrand, vous alerte sur cette situation.

Si la direction ne revient pas en arrière, des personnels qui devront quitter l'hôpital pour ne pas subir encore plus l'épuisement professionnel déjà bien installé avec les restrictions budgétaires des différents PLFSS successifs, et ainsi prendre le risque de se mettre ou de mettre en danger les patients. C'est pourquoi l'intersyndicale CGT, FO et SUD du CHU de Clermont-Ferrand vous demande de prendre très au sérieux ce courrier ainsi que toutes les pièces jointes et vous demande une date de rencontre

concernant la situation de notre établissement et la qualité des soins des usagers, sans perte de chance par défauts de moyens.

Dans l'attente d'une réponse que nous souhaiterions, dans l'intérêt de tous, rapide, nous vous prions de croire, Madame la Ministre de la Santé, Mesdames, Messieurs de la DGOS, en nos respectueuses salutations.

Pour La CGT : Cuvillier Laure

Pour FO : Nouacer Shiam

Pour Sud : Ebely Nathalie.